

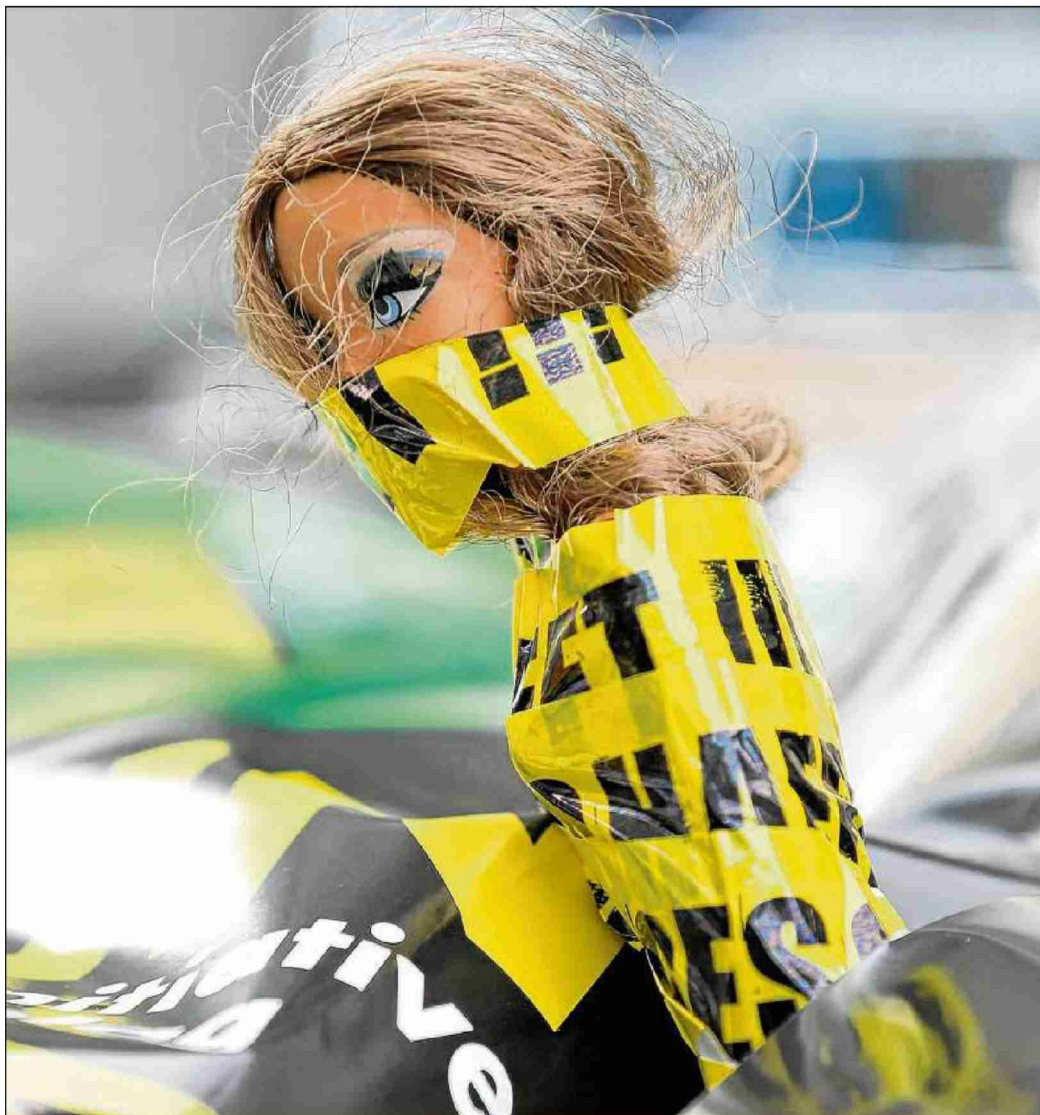
La Liberté
1701 Fribourg
026/ 426 44 11
www.laliberte.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 39'828
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 999.201
Abo-Nr.: 1095889
Seite: 6
Fläche: 62'848 mm²

Des acteurs économiques s'engagent contre l'initiative UDC sur les renvois

CRIMINELS ÉTRANGERS • *Swissmem et Interpharma participent financièrement à la campagne lancée contre l'initiative de mise en œuvre. Economiesuisse reste à l'écart.*



Les opposants au renvoi (ici durant la campagne de 2010) ont le soutien d'acteurs économiques. En cas de deuxième délit, une femme bien intégrée pourrait être expulsée pour un simple graffiti, a critiqué le Conseil fédéral. KEYSTONE



La Liberté
1701 Fribourg
026/ 426 44 11
www.laliberte.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 39'828
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 999.201
Abo-Nr.: 1095889
Seite: 6
Fläche: 62'848 mm²

SEBASTIAN GÄNGER



28 février

Swissmem et Interpharma s'engagent dans la campagne contre l'initiative UDC sur le renvoi des criminels étrangers. Economiesuisse et l'Union suisse des arts et métiers (USAM) devraient en revanche rester à l'écart.

Cette initiative populaire, soumise à votation le 28 février, ne semble pas avoir d'enjeu économique. Pourtant le Conseil fédéral fait référence dans son message à l'accord sur la libre circulation des personnes, car celui-ci octroie des droits aux individus en situation d'expulsion.

Expulsée pour un graffiti

Une jeune femme bien intégrée pourrait ainsi être expulsée après avoir endommagé un bâtiment avec un graffiti parce que, quelques années plus tôt, elle a insulté son voisin, avait expliqué Simonetta Sommaruga mardi dernier, au moment de lancer la campagne contre l'initiative de mise en œuvre.

Swissmem confirme participer financièrement à la campagne du non, a indiqué à l'ATS Ivo Zimmermann, porte-parole de la faïtière de l'industrie des machines, revenant sur une information de la «SonntagsZeitung». Il n'a en revanche pas voulu préciser le montant.

Interpharma n'a pas non plus précisé la somme investie, mais le directeur de la faïtière des entreprises pharmaceutiques a souligné l'importance de cette initiative. Toucher aux valeurs inscrites dans la Constitution remet en question la sé-

curité juridique de la Suisse, ce qui n'est pas un bon signal à envoyer aux investisseurs, a estimé Thomas Cueni.

D'autres enjeux à venir

Economiesuisse refuse aussi le texte de l'UDC, mais elle ne met pas la main à la poche pour cette campagne. Dans les dix-huit prochains mois, les Suisses devront se prononcer sur plusieurs objets ayant un enjeu économique. L'organisation a donc procédé à des choix, a dit à l'ATS Jan Atteslander, membre de la direction, mais elle salue ses membres qui s'engagent financièrement dans la campagne du non.

L'USAM, pour sa part, n'a pas adopté de mot d'ordre. Elle ne participe donc pas activement à la campagne du non, en tout cas pas financièrement.

Les Suisses ont déjà adopté une initiative de l'UDC sur le renvoi des criminels étrangers en novembre 2010. Mais entretemps, le parti a lancé un second texte «pour le renvoi effectif». Le sort de cette initiative «de mise en œuvre» est désormais dans les mains des votants.

Texte tronqué

Le texte de l'UDC ne sera pas soumis dans son intégralité au peuple le 28 février. Le parlement l'a partiellement invalidé. Il a biffé la disposition limitant les normes impératives du droit international à «l'interdiction de la torture, du génocide, de la guerre d'agression, de l'esclavage ainsi que l'interdiction de refouler une personne vers un Etat où elle risque d'être torturée ou tuée».

ATS



La Liberté
1701 Fribourg
026/ 426 44 11
www.laliberte.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 39'828
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 999.201
Abo-Nr.: 1095889
Seite: 6
Fläche: 62'848 mm²

UN FONDS FÉDÉRAL DE CAMPAGNE?

Les appels lancés ces derniers jours pour que l'économie se mobilise contre l'initiative UDC sur le renvoi des criminels étrangers donnent des idées au conseiller national PDC Dominique de Buman. Du moins, cela lui a fait ressortir quelque chose qui lui trotte dans la tête depuis quelque temps déjà. Dans une interview accordée hier à la RTS, le Fribourgeois suggère ainsi de créer un fonds fédéral de campagne. «Il y a quand même un malaise au sujet des financements des campagnes de votation», explique à «La Liberté» l'élu fribourgeois. «Le financement est généralement assuré par différentes organisations économiques, syndicales ou autres. Mais pas toujours, car certains autres thèmes n'intéressent pas ces organisations. Il n'y a dès lors plus per-

sonne pour s'engager financièrement pour ou contre une votation. Car les partis n'ont pas cet argent.»

Exception faite de l'UDC, qui dispose de plus de moyens. Il y a dès lors le risque que la campagne devienne unilatérale, sans débat d'idées.

«Ce que je lance est un ballon d'essai, car je n'ai pas de modèle clé en main. Mais j'estime qu'il faut se demander si on ne pourrait pas créer un fonds minimum, pour permettre de créer ce débat d'idées. J'attends de voir quelles seront les réactions, les autres propositions.» Dominique de Buman n'exclut pas non plus de déposer un postulat. «J'aimerais bien aussi connaître l'avis du Conseil fédéral sur la question.»

KP